EAU & ASSAINISSEMENT

SUIVI 2015 DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 2014-2018

BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT 2015

836 millions d'euros au bénéfice du secteur

L'année 2015 marque une hausse de près de 40 % du volume d'autorisations de financement, par rapport à 2014, avec 38 nouveaux projets. **787 millions d'euros concernent les Etats étrangers** et **49 millions d'euros les Outre-mer**.

Cette augmentation est marquée dans les régions d'Asie et d'Amérique latine avec 355 millions d'euros d'autorisations. La région Méditerranée a vu ses autorisations quintupler par rapport à 2014 avec 256 millions d'euros. Le montant des autorisations pour la région Afrique Sub-saharienne est en revanche en retrait avec 176 millions d'euros, du fait de la réduction des enveloppes de C2D, des capacités d'endettement limitées des pays et des capacités d'absorption des maîtrises d'ouvrage.

Chaque euro investi par l'AFD a permis de mobiliser 2 euros supplémentaires auprès des partenaires financiers et récipiendaires.

Résultats escomptés des projets

Les financements autorisés en 2015 dans les Etats étrangers permettront dans les prochaines années de :

- Fournir un accès pérenne à l'eau potable à **2,3 millions de personnes**
- Fournir un accès pérenne à l'assainissement à **400 000 personnes**
- Améliorer la qualité du système d'alimentation en eau potable de **11,1 millions de personnes**
- Améliorer la qualité du système d'assainissement de **1,5 million de personnes**

Ces projets permettront également d'augmenter la capacité de production d'eau potable de 1,1 million de m^3/j, la capacité de traitement des eaux usées de 1,9 million d'équivalent habitants, d'économiser chaque année 1 million de m^3 d'eau potable et de sensibiliser à l'hygiène 1,4 million de personnes.

Les projets au Bangladesh, en Jordanie, au Mali et en Côte d'Ivoire sont les principaux contributeurs à l'amélioration de la qualité des systèmes d'alimentation en eau potable. Un projet de dépollution des zones côtières en Tunisie contribuera majoritairement à l'amélioration de la qualité du système d'assainissement.

69 millions d'euros de subventions

Les subventions du secteur se répartissent entre 31 millions d'euros de C2D, 20 millions d'euros de dons de l'Etat français et 18 millions d'euros de délégations de fonds de l'Union européenne. Les dons de l'Etat français sont en hausse de près de 50 % par rapport à 2014 et bénéficient majoritairement à l'Afrique Sub-saharienne. Les pays pauvres prioritaires* définis par le Contrat d'objectifs et de moyens de l'AFD ont reçu 68 % de ces subventions.

767 millions d'euros de prêts

Le montant des prêts, en forte hausse, représente 92 % des autorisations. Dans les Etats étrangers, les prêts souverains restent largement majoritaires (96 %) par rapport aux prêts non-souverains (4 %). Le coût-Etat des prêts concessionnels s'élève à 56 millions d'euros.

Mali - Pérenniser l'alimentation en eau de Bamako

Le secteur de l'eau à Bamako fait l'objet d'un vaste programme d'investissements de 400 M€. Son objectif à l'horizon 2020 est de desservir plus d'un million d'habitants supplémentaires. L'AFD cofinance, avec la BEI et l'UE, la station d'eau potable de Kabala qui fournira, à terme, près de 300 000 m^3/jour d'eau supplémentaire, soit un triplement de la production actuelle. L'amélioration des performances de la société d'exploitation (SOMAGEP) constitue un enjeu pour la réussite et la pérennité du programme. A ce titre, l'AFD participe au financement d'un important programme de renforcement des capacités à travers la mise en place d'un contrat de service d'une durée de 5 ans dont une partie significative de la rémunération sera indexée sur l'amélioration des performances. Au total l'AFD finance le programme à hauteur de 50 M€ en prêt et 3 M€ en don.



** Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ghana, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RDC, Sénégal, Tchad, Togo*

REPARTITION DES AUTORISATIONS 2015 PAR AXE STRATEGIQUE

Appuyer la définition de cadres sectoriels clairs, efficaces et inclusifs
10 % des financements et 33 % des projets

Il s'agit majoritairement d'appuis institutionnels qui sont donc moins coûteux que les infrastructures. Ne sont comptabilisés dans cet axe que les appuis apportés au niveau national ou sectoriel. Ainsi, les actions de renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage ou des opérateurs ne sont pas prises en compte lorsque leur portée se limite au périmètre du projet.
Les projets autorisés en 2015 prévoyant des actions de renforcement des capacités s'élève à 83 %.

Fournir un accès à des services performants et durables pour tous
74 % des financements

Pilier social de la stratégie, le déploiement d'un service pour tous et de qualité est le principal axe d'intervention de l'AFD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Préserver la ressource dans un contexte de changement climatique accru
8 % des financements

L'épuration des eaux usées a représenté 52 % des financements de cet axe, avec une contribution majoritaire du projet tunisien DEPOLMED.

Gérer le risque d'inondation dans un contexte de variabilité climatique accrue
8 % des financements

Deux projets de lutte contre les inondations au Sénégal et au Tchad sécuriseront le cadre de vie de 280 000 personnes vivant dans des quartiers précaires.

EAU ET CLIMAT

En 2015, **13 projets du secteur représentant 454 millions d'euros, ont contribué à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique**. Il s'agit de projets d'amélioration des connaissances du risque climatique sur les ressources en eau (CICOS et Commission du Mekong), de réduction des risques d'inondations (Dakar et Moundou), de préservation (DEPOLMED Tunisie) et de mobilisation de nouvelles ressources (Dacca).



GOUVERNANCE - Accompagner le programme de réformes de la Jordanie

Le secteur de l'eau revêt une importance stratégique en **Jordanie**, où la ressource est extrêmement rare face à une demande en forte croissance, accentuée par l'arrivée massive de réfugiés syriens. L'AFD a octroyé au Royaume Hachémite de Jordanie une **aide budgétaire sectorielle de 150 millions d'euros pour accompagner la mise en œuvre de réformes** visant à mieux gérer l'équilibre entre offre et demande, assainir la situation financière du secteur et renforcer les performances des sociétés de distribution. Les décaissements sont conditionnés à l'atteinte d'indicateurs relatifs à l'adoption de réformes institutionnelles (documents de politique sectorielle, grille tarifaire), la réalisation d'investissements et l'amélioration des performances (réduction de l'eau non facturée et des coûts énergétiques). Un premier décaissement de 75 M€ a été effectué en 2015.

CONVENTIONS DE FINANCEMENT SIGNEES EN 2015

En 2015, **l'AFD a concrétisé 709 millions d'euros** d'autorisations de financement par la **signature de 40 conventions.**

BILAN DES INDICATEURS 2015 DE SUIVI DE LA STRATEGIE

Dans sa stratégie sectorielle, l'AFD s'est fixée plusieurs cibles chiffrées en moyenne annuelle pour la période 2014-2018. Celles qui ne sont pas atteintes feront l'objet d'efforts particuliers de l'AFD durant les prochaines années.

Indicateurs		Cible 2014-2018	Valeur 2015	
Moyens mis en œuvre *Répartition géographique*	Autorisations de financement dans les Etats étrangers	700 M€ / an	787 M€	✓
	dont Afrique sub-saharienne	*350 M€*	176 *M€*	✗
	dont région Méditerranée	*100 M€*	*256 M€*	✓
	dont Asie et Amérique latine	*150 M€*	*355 M€*	✓
	Autorisations de financement dans les Outre-mer	50 M€ / an	49 M€	✓
Moyens mis en œuvre *Contenu des projets*	Montant des projets avec co-bénéfice Climat	250 M€ / an	454 M€	✓
	Part des projets avec composante de renforcement des capacités	80 %	83 %	✓
	Part des projets avec sensibilisation à l'hygiène	50 %	22 %	✗
	Part des projets avec un impact positif sur le genre*	50 %	31 %	✗
	Part des projets en cofinancement (en montant)	50 %	73 %	✓
Résultats escomptés	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à un service d'eau potable	1,5 million / an	2,3 millions	✓
	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à l'assainissement	1 million / an	0,4 million	✗
	Nombre de personnes dont le système d'eau potable est amélioré	4 millions / an	11,1 millions	✓
	Nombre de personnes dont le système d'assainissement est amélioré	1,5 million / an	1,5 million	✓

PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET PARTENARIATS

L'AFD a renouvelé en 2015 quatre accords de partenariats financiers, avec l'OIEau, le PFE, le réseau Projection et l'IRSTEA.

En 2015, la production de connaissances a porté sur le thème des **ressources en eau** :

- dans le cadre du programme du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée sur **l'approche économique de la gestion de la demande en eau**, un atelier s'est tenu à Tunis et deux publications ont été produites : « Faire face à la pénurie d'eau en Méditerranée » et « Surexploitation des ressources en eau souterraine : quelles solutions ? ».

- l'AFD a contribué à un programme de renforcement du **suivi hydrologique** par les **techniques d'altimétrie spatiale** (bassin du Congo), animé par des groupes de travail réunissant des acteurs français de la recherche et développement (CNES, IRD, IRSTEA), de l'ingénierie et des opérateurs d'infrastructures (BRLi, CNR).



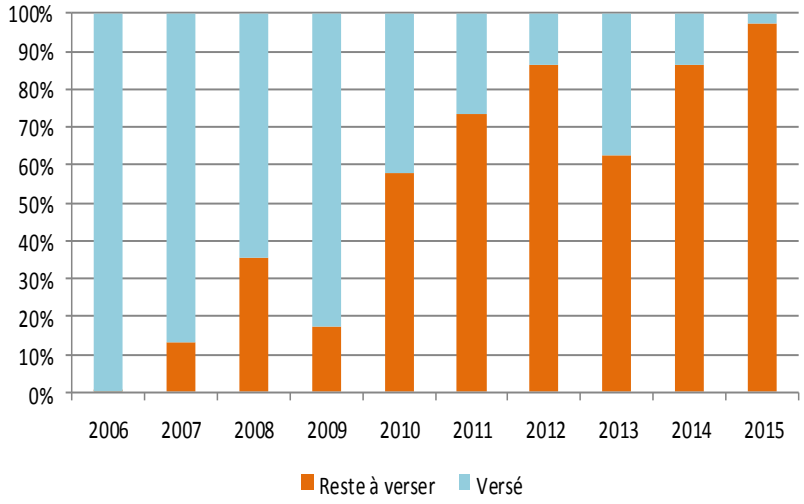
** part des projets instruits par la division eau et assainissement et classés 1 ou 2 au titre du marqueur CAD/OCDE « Egalité Femme/Homme».*

Portefeuille de projets en exécution

Au 31 décembre 2015, près de 140 projets sont en exécution, représentant un montant total de financements de l'AFD de 4 milliards d'euros dont 2,4 milliards d'euros restant à verser.

Les taux de versement par année d'autorisation au 31 décembre 2015 sont présentés dans le graphique ci-contre.

La durée d'exécution moyenne d'un projet est de 5 à 7 ans.



Résultats effectifs des projets

Durant l'année 2015 les projets en cours d'exécution financés par l'AFD ont permis de :

Fournir un accès pérenne à l'eau potable à **1,8 million de personnes**

Améliorer la qualité du système d'alimentation en eau potable de **2,2 millions de personnes**

Fournir un accès pérenne à l'assainissement à **220 000 personnes**

Améliorer la qualité du système d'assainissement de **240 000 personnes**

Les accès à l'eau potable ont majoritairement été réalisés au Nigéria et au Sénégal. Les impacts en termes d'amélioration du service d'alimentation en eau potable ont été significatifs en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Mali. Pour l'assainissement, les principaux projets contributeurs aux indicateurs ont été les projets mis en œuvre au Kenya et au Cameroun.

Les projets financés par l'AFD ont par ailleurs permis de sensibiliser à l'hygiène 550 000 personnes, principalement à Madagascar et au Togo.

Comparaison des résultats escomptés et des résultats effectifs au Sénégal

Afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement, le Gouvernement du Sénégal s'est doté en 2007 d'un cadre d'intervention dédié : le « programme eau potable et assainissement du Millénaire - PEPAM ». L'AFD a contribué à hauteur de 22 M€ au financement d'une des composante d'hydraulique urbaine du PEPAM, placée sous la responsabilité de la SONES. Cette composante, d'un montant total de 60 M€, qui s'est achevée en 2015, a permis l'extension et le renforcement des réseaux d'eau potable dans plusieurs centres urbains. Elle a contribué à l'atteinte des OMD au Sénégal pour le sous-secteur de l'hydraulique urbaine à travers la réalisation de nouveaux accès et l'amélioration du service. Le taux d'accès au service est aujourd'hui de 100 % pour Dakar centre, 88 % pour la zone péri-urbaine de Dakar et 79 % pour les centres urbains de l'intérieur.

Indicateurs du projet PEPAM	**Valeur escomptée (estimation 2007)**	**Résultat final (constatation 2015)**
Nbre de personnes gagnant un accès pérenne à l'eau potable	540 000	575 000
Nbre de personnes dont la qualité du système d'alimentation en eau potable est améliorée	nd	873 000
Capacité de production d'eau potable financée (m^3/jour)	48 000	38 000

Pour toute demande d'information ou de contact, vous pouvez nous écrire à l'adresse _eau_assainissement@afd.fr

Photos : CNES, Laurent Raspaud, Ousmane Traore.